

FACULTE DE DROIT

Fondements romains du droit privé

NOM : ...BLANDEL.....

Session de juin 2017

Prénom : ...Margaux.....

Place n° : .../.....

Lettre de la série QCM : A

Nombre de points :

4 + 27,5 + 14 = 45,5

Note :

6

Excellent

CETTE EVALUATION SE COMPOSE DE 9 PAGES AU TOTAL :

- 1 PAGE DE GARDE [1 PAGE]
- 1 CAS AYANT POUR REPONSES DES QCM [1 PAGE]
- 1 CAS DONT LES REPONSES SONT A DEVELOPPER [2 PAGES]
- 16 QUESTIONS SOUS FORME DE QCM [3 PAGES]
- +
- 2 PAGES ANNEXES AVEC LES GRILLES QCM [2 PAGES]

1. L'examen dure deux heures. Aucune documentation n'est autorisée.
2. Les réponses à développer doivent être précises, exhaustives et rédigées (au stylo) de manière facilement lisible sous forme de phrases complètes et motivées.
L'espace entre les questions est en principe suffisant pour y inscrire la réponse.
3. Quant aux QCM, vérifiez que vos grilles correspondent à votre série et aux exercices. Chaque question contient aucune, une seule ou plusieurs bonne(s) réponse(s). Cochez uniquement la/les réponse(s) correcte(s) en évitant toute rature ou correction. Des points négatifs seront attribués aux réponses erronées.

BONNE CHANCE !

CAS I

Pour chaque proposition, veuillez indiquer par une croix, sur la grille annexée, la ou les réponse(s) vraie(s).

Des points négatifs seront attribués aux réponses erronées !

AMOROSUS, qui porte la belle FLAVIA dans son cœur, veut lui faire une surprise pour son anniversaire.

Il décide de préparer un grand gâteau avec vingt bougies, mais n'a rien à la maison. Il demande à la voisine douze œufs et un kilo de farine blanche. Il promet à la voisine de lui rendre le lendemain des œufs et de la farine de même quantité et qualité. = CHOSSES FONCIÈRES → MUTUUM

1) De quel type de contrat s'agit-il ?

- a) Contrat de location (*locatio-conductio*) *pas*
- b) Contrat de prêt à usage (*commodatum*) *usage + restitution choses mobilières.*
- c) Contrat de fiducie (*fiducia*) *des meubles propriété*
- d) Contrat de gage (*pignus*) *gage*

2) Par rapport aux œufs et à la farine AMOROSUS sera :

- a) Possesseur
- b) Propriétaire
- c) Détenteur
- d) Sans droit réel

N'ayant pas de nappe blanche, AMOROSUS va chez l'épicier du coin, qui lui met gratuitement à disposition une nappe. AMOROSUS s'engage à la lui rendre après la fête. = *restitution*.

↳ chose mobilière

3) De quel type de contrat s'agit-il ?

- a) Contrat de location (*locatio-conductio*) *pas conduct*
- b) Contrat de prêt à usage (*commodatum*) → DÉTENTEUR
- c) Contrat de fiducie (*fiducia*)
- d) Contrat de gage (*pignus*)

4) Par rapport à la nappe, AMOROSUS sera :

- a) Possesseur
- b) Propriétaire
- c) Détenteur
- d) Sans droit réel

5) Pendant la fête, le convive BIBI s'enivre et déchire la nappe.

- a) L'épicier peut demander à BIBI de lui payer le prix de la nappe
- b) AMOROSUS n'a pas d'obligation envers l'épicier
- c) L'épicier peut demander à AMOROSUS de lui payer le prix de la nappe
- d) BIBI ne doit rien, parce qu'il a agi en état d'ivresse

dommage ✓
acte dommageable ✓
leur causalité ✓
faute ✓

absence de X *Bibi n'est pas contractuelle*
acte juridique.

il peut mais ils ne seront pas obligés de payer.

CAS II

Le riche sénateur romain CASTOR remet au jeune berger AREPO une vaste prairie à titre [précaire] durant tout l'été. AREPO peut y cultiver des légumes et y faire paître sa vache (mais) devra rendre le pré au premier jour de l'automne.

AREPO ≠ APERO!

A. Anxieux de nature, le riche sénateur CASTOR craint que son terrain ne lui soit pas rendu à la date convenue. Vous sachant au bénéfice d'une formation en droit, il vous demande de lui expliquer en détails en quoi consiste leur relation juridique et de quelle manière il pourrait, au besoin, obliger AREPO à rendre le terrain.

Il s'agit dans ce cas d'une relation de precarium entre Castor et Apero. Castor est le propriétaire de la vaste prairie qui est une chose immobilière. C'est un precarium dans. Ce precarium dans va remettre la propriété de son terrain à un precarium accipiens pour que ce dernier puisse en faire usage. Apero est le precarium accipiens. C'est un possesseur au nom d'autrui privilégié donc il peut défendre sa possession contre tout trouble par les interdits possessores. C'est une relation juridique particulière qui fait exception à un principe de droit romain qui n'admet pas la co-propriété. Apero peut donc exercer les interdits possessores envers tout les tiers mais par le precarium dans soit Castor, jusqu'au premier jour de l'automne. Il ne pourra pas non plus usurper la vaste prairie.

En l'espèce, Castor reste donc au bénéfice de son titre de possesseur et de propriétaire. En tant que possesseur dépossédé il pourra intenter un interdit restitutorius pour exiger d'Apero de lui rendre le terrain s'il n'a pas rendu à la date convenue. Il fait partie des interdits possessores au sens large. S'il n'a pas rendu à la date convenue, alors en tant que propriétaire il peut intenter une rei vindicatio qui est une action réelle dirigée contre celui qui possède sans cause justificative. En dernier recours, pour obliger Apero à rendre le terrain par l'actio negotiorum gestorum dirigée contre l'usurpateur d'un droit réel ou alors la condictio furtiva car Apero serait considérée comme un voleur s'il ne rend pas le terrain au premier jour de l'automne.

B. Bien qu'ayant parfaitement compris vos explications, le sénateur CASTOR décide de se rendre à proximité de la prairie dans le but de vérifier que l'utilisation qu'en fait AREPO est conforme à ce qu'ils avaient prévu. CASTOR fait le trajet avec son char à toute vitesse en employant un sentier pourtant réservé aux piétons. Malheureusement, une large portion du sentier cède sous le poids de l'attelage et provoque un glissement de terrain qui enfouit sous les gravats la grange que l'agriculteur ANDREA avait fait construire en contrebas.

Désirant faire réparer sa grange au plus vite, ANDREA vous demande de lui expliquer la relation juridique entre lui-même et CASTOR.

La relation juridique qui existe entre Andrea et Castor est une obligation delictuelle et non pas contractuelle. Il s'agit de savoir si Andrea peut prétendre à faire réparer le dommage subi à sa grange à Castor. Il convient donc d'examiner les 5 conditions de la responsabilité aquilienne ; qui est une responsabilité pour faute. Le noyau conceptuel est le damnum iniuriarum. Analysons d'abord la partie en fait soit le damnum datum. Il faut un dommage qui comprend un acte matériel et une perte patrimoniale. In casu, Andrea a perdu sa grange donc il subit une perte d'argent car il va devoir reconstruire et elle s'est enfouie sous les gravats. La 1^{ère} condition est donnée. Ensuite il faut un acte dommageable. In casu, l'acte dommageable est le glissement de terrain qui a cédé sous le poids de l'attelage de Castor qui a empêché la maison. La 2^{ème} condition est donnée. Il faut établir maintenant le lien de causalité. En l'espèce, si Castor n'avait pas emprunté le sentier avec son char alors le terrain n'aurait pas glissé et la grange n'aurait pas été détruite. La causalité est donnée ; c'est une causalité corpore corpore donc par un corps sur un corps. L'actio legis aquilia pourra s'appliquer si les autres conditions sont remplies. En droit, il convient d'examiner iniuria soit l'illicéité et la faute. L'illicéité n'est pas définie dans la lex Aquilia. In casu, Castor emprunte un sentier réservé aux piétons avec son attelage. C'est contraire à l'ordre juridique donc illicéité. Pour ce qui concerne la faute on prend comme référence un bonus vir. In casu, un bonus vir n'aurait pas emprunté le sentier réservé aux piétons et encore moins à toute vitesse. Castor est en faute. Les conditions sont remplies. Andrea pourra intenter l'actio legis aquilia contre Castor pour faire réparer sa grange au plus vite.

C. Dans les jours qui suivent, ANDREA entreprend plusieurs démarches pour faire réparer sa grange.

Dans un premier temps, l'agriculteur ANDREA contacte un dénommé HORTUS pour nettoyer tous les gravats. Les deux hommes conviennent qu'HORTUS déploiera son activité durant une dizaine d'heures sur les lieux du sinistre et sera rémunéré par ANDREA à hauteur de 5 sesterces par heure.

5,5

Veillez expliquer en détails la nature et les caractéristiques de la relation juridique liant ANDREA à HORTUS.

La relation juridique qui lie Andrea à Hortus est un contrat de travail ou locatio operis qui fait partie de la grande catégorie des contrats de locatio conductio. Le travailleur ou locator met à disposition son temps, son énergie, ses capacités professionnelles au service d'un employeur contre une rémunération que l'on appelle merces. En l'espèce, le locator est Hortus et l'employeur est Andrea. Andrea emploie Hortus contre une rémunération de 5 sesterces par heure pour nettoyer tous les gravats et ceci durant une dizaine d'heures sur les lieux du sinistre. C'est bien un contrat de travail. Le travailleur n'a pas d'obligation de résultat mais il doit engager son temps, son énergie et ses capacités. Hortus ne répond pas du travail rendu. Il dispose de l'actio locati contre Andrea si ce dernier ne le paie pas. En effet l'employeur a l'obligation de payer l'ouvrier par une somme d'argent, un prix déterminé et réel. Il a aussi l'obligation de fournir un travail à l'ouvrier. Le conducteur dispose de l'actio conducti contre l'ouvrier. L'ouvrier répond pour dol et faute. Le contrat de travail était peu utilisé en droit romain. → pour exécution de travail

D. Dans un deuxième temps, l'agriculteur ANDREA prend contact avec le maçon MURATOR afin que celui-ci répare les murs de pierres et la toiture en tuiles qui ont été en partie détruits suite au glissement de terrain.

Il est convenu que MURATOR érige de nouveaux murs en ciment et remplace l'ensemble des poutres et des tuiles du toit. En contrepartie, ANDREA s'engage à lui verser une rémunération forfaitaire de 200 sesterces.

7

Veillez préciser en détails la nature et les caractéristiques de la relation juridique liant ANDREA à MURATOR.

La relation juridique qui existe entre Andrea et Murator est un contrat de locatio conductio, plus spécifiquement un contrat d'entreprise (locatio operis). C'est un contrat dans lequel l'entrepreneur s'engage à exécuter un ouvrage pour le maître d'ouvrage qui lui verse une redevance en contre-partie. En l'espèce, l'entrepreneur (conductor) est Murator. Le maître d'ouvrage ou le propriétaire est Andrea (locator). In casu, Andrea engage Murator, maçon, pour que celui-ci répare les murs de pierres et la toiture en tuiles, pour qu'il érige de nouveaux murs en ciment et qu'il remplace l'ensemble des poutres et des tuiles du toit. Contre cette prestation Andrea s'engage à lui payer une redevance de 200 sesterces. Donc c'est bien un contrat d'entreprise. L'entrepreneur, soit Murator a une obligation de résultat qui comprend trois sous obligations qui sont l'exécution et la livraison de l'ouvrage, l'exécution selon les règles de l'art régissant la profession et l'exécution selon les instructions du maître d'ouvrage. L'entrepreneur n'est pas obligé de s'exécuter personnellement sauf si cela a été spécifié dans le contrat. * Murator répondra de la faute, du dol, de la maladresse, de l'inexpérience professionnelle et de la malfaçon jusqu'au moment où il aura livré l'ouvrage à Andrea et que celui-ci l'aura accepté. En ce qui concerne Andrea, le maître d'ouvrage, il a l'obligation de fournir les matériaux et le terrain, soit le ciment, les poutres et les tuiles. Et il a l'obligation de payer Murator. Le maître d'ouvrage répond des évènements extraordinaires ou extérieurs qui surviennent avant la fin du contrat. Murator dispose de l'actio conducti pour le paiement et les empances. Andrea a l'actio locati pour inexécution ou mauvaise exécution. * Murator a une obligation de custodia des matériaux. Il en est détenteur et Andrea propriétaire. 4

QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

Pour chaque proposition, veuillez indiquer par une croix, sur la grille annexée, la ou les réponse(s) vraie(s).

Des points négatifs seront attribués aux réponses erronées !

1) **Le Corpus iuris civilis de Justinien se compose :**

- a) Du *Codex Iustinianus*. ✓
- b) Des *Novellae*. ✓
- c) Des *Digesta*. ✓
- d) Du *Codex Theodosianus*. ✗

2) **Les Douze Tables :**

- a) Ont été promulguées à la fin de la République romaine. ✗
- b) Sont les toutes premières lois écrites que les Romains appliquèrent. ✗
- c) Avaient pour but d'assurer une certaine publicité des normes juridiques en vigueur. ✓
- d) Régissent uniquement les délits contre la personne. ✗

3) **En droit romain, la dissolution du mariage :**

- a) Est juridiquement prohibée. ✗
- b) Nécessite obligatoirement l'accord d'un magistrat. ✗
- c) Nécessite obligatoirement l'accord du *pater familias*. ✗
- d) Intervient en cas de cessation de la vie commune. ✓

4) **Sont une source dite formelle du droit romain :**

- a) Les lois. ✓
- b) Les constitutions impériales. ✓
- c) Les réponses des jurisconsultes (*responsa*). ✓
- d) L'Edit perpétuel du préteur. ✓

5) **A propos de la capacité civile :**

- a) Le droit romain connaît l'institution de la déclaration d'absence. ✗
- b) En droit romain, comme en droit suisse, l'enfant qui n'est pas encore né (*nasciturus*) ne peut déjà être provisoirement sujet de droit. ✗
- c) L'esclave a le statut de *sui iuris*. ✗
- d) Les enfants de la famille ne sont plus soumis à la puissance de leur père dès leur émancipation. ✓

6) **Est possesseur en droit romain :**

- a) Celui qui trouve un porte-monnaie qu'il veut remettre à son propriétaire. ✗
- b) Celui dans la poche duquel on met un objet sans qu'il ne s'en aperçoive. ✗
- c) Celui qui oublie de restituer l'objet trouvé. ✗
- d) Celui qui, étant locataire, sous-loue une chambre à un tiers. ✗

7) **A propos des « choses » en droit romain (*res, corpus*) :**

- a) Les choses de droit divin comprennent les choses religieuses uniquement. ✗
- b) Le raisin, l'huile et l'argent sont des choses consommables, mais pas fongibles. ✗
- c) Le transfert de la chose accessoire entraîne nécessairement celui de la chose principale. ✗
- d) Un troupeau de moutons est une chose simple. ✗

8) **Concernant les servitudes en droit romain :**

- a) Les servitudes ne consistaient jamais en un devoir de faire quelque chose. ✗ → exception servitude ONERIE FUNDI !
- b) Quant à une même servitude, un fonds pouvait être à la fois servant et dominant. ✗
- c) Il était possible de constituer une servitude sur une servitude. ✗
- d) Pour constituer une servitude, il fallait uniquement une condition de durée. ✗

9) **A propos de l'usufruit :**

- a) L'usufruitier était propriétaire de la chose grevée d'usufruit. ✗
- b) L'usufruitier pouvait louer l'objet grevé d'usufruit à autrui. ✓
- c) L'usufruit était transmissible aux héritiers de l'usufruitier. ✗
- d) L'usufruitier pouvait vendre l'exercice du droit à un tiers. ✓

10) **La spécification (*specificatio*) :**

- a) La spécification était un moyen d'acquisition de la ^{propriété} possession exclusivement. ✗
- b) Le spécificateur de mauvaise foi était assimilé à un voleur. ✓
- c) Après la *specificatio*, le propriétaire de la matière n'avait plus aucune action. ✗
- d) Elle a alimenté de vives controverses doctrinales relatives à la ^{propriété} détention. ✗

11) **S'agissant du contrat de société :**

- a) Le contrat de société était nécessairement un contrat synallagmatique parfait. ✗
- b) Tout associé devait fournir un apport consistant exclusivement en nature. ✗
- c) Il était obligatoire que dettes et bénéfices soient répartis inégalement entre associés. ✗
- d) L'exclusion d'un associé n'engendrait pas nécessairement la dissolution de la société. ✗

12) **A propos des contrats *re* :**

- a) Le contrat de prêt à consommation (*mutuum*) impliquait que la propriété n'était pas transférée à l'emprunteur. ✗
- b) Le contrat de prêt à usage (*commodatum*) impliquait le transfert de propriété de la chose prêtée à l'emprunteur. ✗
- c) → Le contrat de prêt à consommation faisait bénéficier le ^{TRADITIO} prêteur de l'action en revendication à l'issue du contrat. ✗
- d) Le contrat réel était constitué par la remise effective de la chose. ✓

13) **Le contrat de mandat (*mandatum*) :**

- a) Ce contrat était qualifié de bilatéral parfait. ✗
- b) Seul le mandant était au bénéfice d'une action du mandat au sens strict (*actio mandati directa*). ✗
- c) Le mandat était par principe valable s'il n'était pas gratuit, sauf disposition contraire des parties. ✗
- d) Lors de la conclusion d'un contrat avec un tiers pour le compte du mandant, seul le mandataire est directement engagé. ✓

14) S'agissant des délits :

- a) L'action pour vol permettait de réclamer une peine pécuniaire à concurrence du simple du prix de la chose volée. ✗
- b) Par définition, le voleur ^{BRIGAND} utilise la violence contre la victime pour arriver à ses fins. ✗
- c) Pour récupérer la chose volée, son légitime propriétaire pouvait intenter notamment l'*actio furti*. ^{CONDICTIO FURTIVA} ✗
- d) Une injure relevait cumulativement d'une atteinte à la dignité et à la réputation du lésé. ✗

15) L'enrichissement illégitime en droit romain :

- a) L'action personnelle à intenter pour faire valoir l'enrichissement était en général la *condictio*. ✓
- b) Cette action était subsidiaire aux autres actions ordinaires. ✓
- c) L'action en répétition de l'indu (*condictio indebiti*) était un cas d'enrichissement illégitime. ✓
- d) -> Celui qui recevait sciemment un indu commettait un vol (*furtum*). ✓

16) La responsabilité aquilienne :

- a) La notion d'illicéité n'était pas définie dans la *lex Aquilia*. ✓
- b) La faute exigeait du juge qu'il vérifie si la personne aurait dû agir autrement. ✓
- c) Elle réglait la réparation du dommage infligé aux biens d'autrui. ✓
- d) Elle était à l'origine une responsabilité pour-faute. ✗
_{OBJECTION}

Remarques :

JUIN 2017 : SERIE A / CAS 1

Cette fiche doit être remplie avec un stylo ou feutre noir.
Indiquez votre code d'étudiant/e sans tiret.
Indiquez votre nom et prénom en lettres majuscules.
Vous devez cocher à l'intérieur des cases sans les dépasser de la manière suivante.



Code candidat 1 3 3 0 7 0 9 5

Nom B L O N D E L

Prénom M A R G A U X

	A	B	C	D
Q1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques :

JUIN 2017 : SERIE A / CAS 3
Cette fiche doit être remplie avec un stylo ou feutre noir.
Indiquez votre code d'étudiant/e sans tiret.
Indiquez votre nom et prénom en lettres majuscules.
Vous devez cocher à l'intérieur des cases sans les dépasser de la manière suivante.
 ■

Code candidat 1 3 3 0 7 0 9 5

Nom B L O N D E L

Prénom M A R G A U X

	A	B	C	D
Q1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	A	B	C	D
Q9	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q10	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q15	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q16	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

